

Les anti-éolien satisfaits des conclusions de l'enquêteur

Le commissaire enquêteur a donné un avis « favorable assorti de réserves et de recommandations » concernant le projet de 13 éoliennes à Douilly et Matigny. L'enquête publique s'était tenue du 13 juin au 13 juillet.

« Il exprime clairement son opposition au projet tel qu'il a été présenté au public, estime l'Association pour la sauvegarde de l'espace naturel en Pays hamois (ASEN), contre les éoliennes. Il demande entre autres que quatre des treize éoliennes soient retirées du projet de la société Nordex. En d'autres termes, si le projet est maintenu avec un nombre si important de machines, son avis est réputé défavorable. »

Le rapport du commissaire-enquêteur met en avant la trop grande proximité des habitations et de la voie publique (la départementale 89) d'où la recommandation de retirer quatre éoliennes, ou encore le fait que certaines des trente-neuf communes impactées par le projet ne soient pas indemnisées.

1 530 observations et réclamations pendant le mois de l'enquête publique, soit en moyenne 150 par séance. 89 % d'entre elles sont op-



L'enquête publique s'est terminée le 13 juillet. (archives)

posées au projet.

L'ASEN estime donc que « par son désaveu d'une partie du projet, le commissaire enquêteur nous apporte les éléments nécessaires pour lutter contre la totalité du projet. (...) La légitimité, la motivation et l'intérêt à agir jusqu'au bout de notre association en sort grandie. »

Il reste maintenant à attendre la décision du préfet de la Somme, qui devrait être connue à la rentrée.

BENJAMIN MERIEAU

